Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0033-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0033

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 3 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le trois mars à 17 h 30, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 24 février 2026.

Nombre de membres en exercice : 24
Présents ce jour : 23 Procuration(s) : 0

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. MAHE Loïc , Mme NIHOUARN Françoise , M. PHILIPPE Joël , M. PONCHON François , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. ROBIN Jacques , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Etait absent excusé :
M. LEON Erven

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Aide à l'installation de nouveaux agriculteurs

Exposé des motifs

Dans le cadre des aides accordées par Lannion-Trégor Communauté en matière d'installation de nouveaux agriculteurs, cinq dossiers de demande présentés ci-dessous remplissent les conditions d'octroi :

Société	NOM	Prénom	Adresse	Date d'installation	Productions	Montant aide
SARL Elevage Le Foll	LE FOLL	Quentin	6 Lieu Dit KERINOU 22 300 ROSPEZ	14/11/2025	Élevage de veaux de boucherie	3 000 €
GAEC DE SAINT TUAL	GODEST	Simon	2 Kerbabu 22 810 PLOUNEVEZ MOEDEC	19/12/2025	Production laitière	3 000€
GAEC DE LA VALLEE	LE GALL	Marion	Lieu dit Kermahiou 22810 PLOUNEVEZ MOEDEC	31/12/2024	Production laitière	3 000€
Luca Monteiller - Les Jardins de Terre Nevez	MONTEILLER	Luca	3 Kernevez 22 300 TREDREZ LOCQUEMEAU	02/02/2026	Productions de légumes en maraîchage diversifié	4 500€ (AB)

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0033-DE

LE COZ Julien - Le potager de Kerikoul	LE COZ	Julien	2 Kerikoul 22 140 CAVAN	01/01/2026	Productions de légumes en maraîchage diversifié	4 500€ (AB)

Dans ce cadre, les demandeurs doivent fournir plusieurs documents justificatifs et doivent déposer leur dossier complet dans les 12 mois suivant la date d'installation.

La participation de Lannion-Trégor Communauté s'élèverait à 18 000 € pour ces cinq dossiers.

VU La délibération n°CC_2023_0103 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 mai 2023, donnant délégation d'attributions au Bureau Exécutif ;

VU La délibération du Conseil Communautaire n° CC_2023_0134 du 16 mai 2023 approuvant les termes du partenariat entre le Conseil régional de Bretagne et Lannion-Trégor Communauté relative aux politiques de développement économique, fixant une aide à l'installation de nouveaux agriculteurs forfaitaire de 3 000 € avec des bonus cumulables de 1 000 € pour une transition et de 1 500 € dans le cas d'une installation en agriculture biologique et fixant le plafond de l'aide à 4 500 € maximum ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER Le versement d'une aide à l'installation pour les agriculteurs et agricultrices nommés ci-dessous :

Société	NOM	Prénom	Adresse	Date d'installation	Productions	Montant aide
SARL Elevage Le Foll	LE FOLL	Quentin	6 Lieu Dit KERINOU 22 300 ROSPEZ	14/11/2025	Élevage de veaux de boucherie	3 000 €
GAEC DE SAINT TUAL	GODEST	Simon	2 Kerbabu 22 810 PLOUNEVEZ MOEDEC	19/12/2025	Production laitière	3 000€
GAEC DE LA VALLEE	LE GALL	Marion	Lieu dit Kermahiou 22810 PLOUNEVEZ MOEDEC	31/12/2024	Production laitière	3 000€
Luca Monteiller - Les Jardins de Terre Nevez	MONTEILLER	Luca	3 Kernevez 22 300 TREDREZ LOCQUEMEAU	02/02/2026	Productions de légumes en maraîchage diversifié	4 500€ (AB)

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0033-DE

LE COZ Julien - Le potager de Kerikoul	LE COZ	Julien	2 Kerikoul 22 140 CAVAN	01/01/2026	Productions de légumes en maraîchage diversifié	4 500€ (AB)

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 06 MARS 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 06 MARS 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.